

Les grandes manœuvres françaises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **38 (1893)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-337090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

éclaircir la situation sur le point principal. Le reste peut être indiqué très sommairement par une route, par un nom ou par le cours d'une rivière. Enfin, évitons de calquer. Tout bon travail doit être original.

Un second point nuit souvent à ce genre de mémoires. On fait abus chez nous des phrases patriotiques et parfois aussi abus des phrases tactiques. Personne ne doute du patriotisme de nos sous-officiers et il n'est pas besoin de l'affirmer. Un travail court et de forme militaire, un style simple et d'allure décidée, en voilà plus qu'assez pour prouver le patriotisme de l'auteur et son aptitude au commandement.

Retrançons donc sans pitié les introductions et les morceaux parasites et ne laissons subsister que le cœur et le noyau du sujet.



Les grandes manœuvres françaises.

On nous écrit de Paris, 27 septembre 1893 :

Ayant eu la bonne fortune de suivre les derniers jours des manœuvres de II^e et III^e corps de l'armée française et d'assister à la magnifique revue qui les a terminées, je pense intéresser vos lecteurs en vous en donnant un petit compte rendu. Il va sans dire que je m'abstiendrai soigneusement de porter un jugement sur les opérations des grandes unités n'ayant pas la compétence voulue pour cela, et je me bornerai à vous signaler quelques remarques faites sur le terrain.

Les II^e et III^e corps, après avoir manœuvré l'un contre l'autre, ont été réunis sous le commandement du général Billot pour marcher sur Beauvais, défendue par un ennemi figuré par la III^e division d'infanterie, un escadron de cavalerie et six batteries d'artillerie. Ces troupes détachées du II^e corps étaient sous le commandement du général Mercier.

Voici la composition de l'armée du général Billot.

A. II^e corps.

Infanterie : 2 divisions actives ¹
 1 » de réserve
 1 bataillon de chasseurs soit 37 bataillons
 Artillerie : 29 batteries montées

¹ Les classes d'âge qui composent l'armée française se répartissent comme suit :

13 { Armée active : les 3 plus jeunes classes.
 { Réserve : les 10 suivantes.
 10 { Armée territoriale : les 5 classes suivantes.
 { Réserve : les 5 classes suivantes.

	2	»	à cheval	»	31 batteries
Cavalerie :	3 régiments			»	12 escadrons

B. III^e corps.

Infanterie :	1 division active				
	1	»	de réserve		
	2 bataillons de chasseurs				
	4	»	infanterie de marine	»	30 bataillons
Artillerie :	21 batteries montées				
	2	»	à cheval	»	23 batteries
Cavalerie :	2 régiments			»	8 escadrons

C. Division de cavalerie indépendante.

Cavalerie :	6 régiments			soit	24 escadrons
Artillerie :	3 batteries à cheval			»	3 batteries

Ces troupes formaient un total de :

67 bataillons d'infanterie.

57 batteries d'artillerie.

44 escadrons de cavalerie, sans compter le génie, le parc aérostatique, les sections de télégraphistes, postes, ambulances, gendarmerie et autres services.

Les compagnies d'infanterie avaient un effectif de 120 hommes environ (la moitié de l'effectif de guerre), les batteries 4 pièces, sauf les batteries à cheval de la division de cavalerie indépendante qui avaient leurs 6 pièces.

Les divisions actives comprenaient un certain nombre de réservistes rappelés pour une période de 28 jours, tandis que les divisions de réserve étaient constituées uniquement par des réservistes encadrés par des sous-officiers et officiers de réserve et de l'armée active. Cette formation des divisions de réserve, de création récente, était expérimentée pour la première fois; elle a donné d'excellents résultats. Ces régiments de réserve marchent aussi bien que les régiments actifs. Bien que composés d'hommes plus âgés que ces derniers, ils ont le même entrain et la même rapidité d'allure, deux précieuses qualités que le soldat français possède à un haut degré. Les régiments de réserve présentent en outre une plus grande force de résistance.

La conduite des petites unités d'infanterie, bataillons, compagnies, m'a paru en général très satisfaisante, bien qu'il ait été commis de nombreuses fautes, toujours les mêmes, qu'on retrouve plus ou moins dans toutes les manœuvres; marches de flanc sous le feu, déploiements hâtifs, etc. J'ai remarqué que souvent les subordonnés n'étaient pas renseignés suffisamment sur les intentions des chefs et dans bien des cas un peu plus d'initiative de leur part eût été nécessaire. Les ordres pour le lendemain n'arrivaient en général aux régiments que fort tard dans la nuit. Étaient-ils donnés tardive-

ment par l'état-major de l'armée ? s'arrêtaient-ils en route ? Je n'en sais rien, mais il est certain que de nombreux officiers subalternes se plaignaient de ne pouvoir dormir, obligés qu'ils étaient d'attendre les ordres jusqu'à des heures indues. — Chez nous aussi ces fautes-là ont été à maintes reprises constatées. — Il semble pourtant qu'il serait facile d'y remédier. Ainsi que le disait fort bien le correspondant militaire d'un grand journal de Paris, s'il est pénible d'interrompre parfois son diner, il est plus pénible encore pour les officiers de troupe de ne pas dormir.

Quant à la revue, elle a été fort belle, favorisée par un temps superbe. Elle a été passée par le Président de la République accompagné du Ministre de la guerre. Le plateau sur lequel étaient massées les troupes se prêtait fort bien à une grande cérémonie militaire. Après la revue les deux corps d'armée ont défilé. Toute l'infanterie d'abord, les brigades par régiments accolés, les trois bataillons de chaque régiment les uns derrière les autres en colonne par pelotons. Cette formation de régiments accolés ne paraît pas très heureuse pour un défilé. Elle rappelle notre ancienne colonne double avec son vide au centre si funeste aux alignements. Bien que la plus grande partie des régiments, tant actifs que de réserve, ait très bien défilé, on pouvait cependant remarquer des différences notables suivant les subdivisions. Les musiques étaient groupées par division, tous les tambours et clairons en avant et, derrière, les quatre musiques de régiment. Cette énorme fanfare, qu'on entendait à grande distance, jouait une marche des plus simples mais admirable pour défiler. D'aussi loin qu'on pouvait voir les subdivisions s'avancer, elles avaient déjà la cadence qu'elles conservaient longtemps après avoir dépassé la tribune présidentielle. Cela vaut infiniment mieux que de faire jouer successivement les fanfares des divers régiments.

Après l'infanterie, l'artillerie a défilé au trot d'une façon admirable par groupes de trois batteries en ligne. Puis enfin la cavalerie a passé au galop soulevant des nuages de poussière qui, chassée par le vent, aveuglait les officiers étrangers placés derrière le général Billot faisant face à la tribune présidentielle.

La Suisse était représentée, comme vous le savez, par le colonel-brigadier Gallati, et par le lieutenant-colonel Blanc, chef d'état-major de la 1^{re} division.

Le défilé terminé, les onze régiments de cavalerie ont exécuté une charge superbe, arrêtée net à cent mètres des tribunes. C'était d'un effet saisissant.

M.

